

**Industrielle Alliance Fiducie inc.  
Programme immigrants investisseurs**

**QUÉBEC:  
INSTRUCTIONS POUR COMPLÉTER LA DOCUMENTATION**

L'investisseur doit signer **trois (3) originaux** de la Convention d'investissement et de la Procuration, ci-dessous mentionnées.

**La Convention d'investissement:**

Le Programme immigrants investisseurs de l'Industrielle Alliance Fiducie inc. signera la Convention d'investissement après que l'investisseur l'ait signée. Le Programme immigrants investisseurs de l'Industrielle Alliance Fiducie inc. retient un (1) original pour son dossier et retourne deux (2) originaux à l'investisseur, un (1) pour soumission aux autorités en immigration québécoises avec la demande en immigration et un (1) pour l'investisseur.

Veillez vous assurer que toute l'information requise est complétée à la page 1. L'investisseur signe à la page 7. Veillez vous assurer que le lieu et la date de la signature sont ajoutés et que le nom de l'investisseur est écrit en lettres moulées au dessous de la signature.

**La Procuration:**

Un (1) original doit être remis au Programme immigrants investisseurs de l'Industrielle Alliance Fiducie inc. pour son dossier. Un (1) original doit être soumis avec la demande en immigration. Un (1) original est retenu par l'investisseur.

Veillez noter que le nom de l'investisseur, ainsi que sa date de naissance et son adresse, doivent être inscrits au début du document. Le lieu et la date de la signature doivent être inscrits à la fin du document, qui doit être signé en la présence d'un témoin qui doit inscrire son nom et opposer sa signature.

**Déclaration de la société de fiducie relative aux vérifications de l'identité et aux démarches effectuées sur la provenance et l'avoir du candidat investisseur:**

Ce document sera complété et signé par Le Programme immigrants investisseurs de l'Industrielle Alliance Fiducie inc. suite à sa révision de la demande en immigration et de tous les documents à l'appui. L'original de ce document doit être soumis avec la demande en immigration.